

Gouvernement ou de l'un de ses départements, au sujet de la destitution de A. B. Cox, gérant de l'usine de réduction du chien de mer à Canso, N.-E.—M. Sinclair.

Copie de tous les documents, lettres, enquête, rapports, témoignages, etc., se rapportant à la destitution ou à la retraite de Baptiste Desjardins comme gardien du phare de Kamouraska il y a quelques années.—M. Lapointe.

Copie de toutes lettres, télégrammes, plaintes et autres papiers ou documents en la possession du Gouvernement ou de quelqu'un de ses départements, concernant la destitution James Webber, gardien de phare à Torbay-Point (N.-E.).—M. Sinclair.

Copie de toutes lettres, télégrammes, plaintes et autres papiers ou documents en la possession du Gouvernement ou de quelqu'un de ses départements, concernant la destitution de John Davis, garde-pêche, Guysboro (N.-E.).—M. Sinclair.

Copie de toutes lettres, télégrammes, plaintes et autres papiers ou documents en la possession du Gouvernement ou de quelqu'un de ses départements, concernant la destitution H. L. Tory, garde-pêche, Guysboro (N.-E.).—M. Sinclair.

DESTITUTION DU DR THOMPSON.

Sir WILFRID LAURIER: J'ai reçu samedi soir, tard dans la soirée, un télégramme de Dawson, disant que le docteur Thompson, chirurgien du poste de gendarmerie de Dawson, avait été destitué. Je ne sais pas si mon très honorable ami a reçu ou non le renseignement. Peut-il déclarer si cette destitution a été faite?

Le très hon. R. L. BORDEN (premier ministre): Je ne pourrais vraiment pas le dire de mémoire. Je n'en ai pas connaissance pour le moment. Dans la journée j'essaierai de m'en assurer.

LE BASSIN DE RADOUB DE QUEBEC.

M. LEMIEUX: Avant qu'on passe à l'ordre du jour, je désire demander au ministre des Travaux publics si une nouvelle publiée dans la "Presse" de vendredi est exacte.

L'honorable ministre sait qu'une réunion a eu lieu dans la salle du comité des chemins de fer et qu'elle était composée de citoyens de Québec qui ont eu une entrevue avec l'honorable ministre des Travaux publics, le très honorable premier ministre et mon ami le ministre des Postes au sujet de la construction future d'un bassin de radoub à Québec. A deux ou trois occasions différentes, j'ai demandé au ministre des Travaux publics si un syndicat avait été formé et si une promesse lui avait été faite qu'une subvention lui serait donnée en vertu de la loi des subventions aux bassins de radoub. Chaque fois, mon honorable ami a déclaré qu'aucune promesse de ce genre n'avait été faite et qu'il n'avait aucune connaissance de la formation d'un syndicat en vue de cette entreprise. Or, je vois dans la "Presse" de vendredi soir une nouvelle disant que l'honorable député

de Montmorency (sir Rodolphe Forget), qui est un financier bien connu, part pour l'Europe avec l'honorable député de Dorchester (M. Sévigny) en vue de persuader un syndicat français de s'occuper de cette question de la construction d'un bassin de radoub à Québec. La nouvelle dit de plus que sir Rodolphe Forget a obtenu la promesse du ministre des Travaux publics et du Gouvernement que ce syndicat aurait la préférence et profiterait du bénéfice d'une subvention. Je voudrais que mon honorable ami nous dise s'il connaît l'existence d'un syndicat et s'il est vrai qu'une promesse a été faite, enfin si l'on a fait quelque chose à propos de ce projet.

M. MONK (ministre des Travaux publics): Je ne puis pas comprendre l'insistance de mon honorable ami. Je lui ai répondu plus d'une fois ici que je ne connaissais absolument rien de la formation d'un syndicat de ce genre, et je n'en connais pas plus aujourd'hui que dans les occasions précédentes. Je n'ai jamais fait de promesse et je n'ai jamais fait de déclaration comme celle qui est citée par l'honorable député.

M. LEMIEUX: Par la "Presse".

M. MONK: Je ne m'inquiète pas de ce que dit la "Presse" ce sont les paroles que nous prononçons ici sous notre responsabilité personnelle qui comptent. J'ai déclaré à une nombreuse députation venue de Québec que j'espérais sincèrement qu'un syndicat se chargerait d'entreprendre la construction de ce bassin de radoub, car ce n'était pas l'intention du Gouvernement de construire lui-même des bassins de radoub, mais qu'il y avait un tel besoin de ce bassin à Québec ou dans le voisinage que si une compagnie n'entreprenait pas sa construction il s'agirait de savoir si le Gouvernement n'interviendrait pas.

J'ignore absolument s'il existe un syndicat ou non; personne n'est venu me parler au nom d'un syndicat; je ne crois pas qu'il soit possible de faire une déclaration plus claire.

CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE.

M. DEVLIN: J'ai demandé des renseignements au sujet d'un crédit de \$100,000 affecté aux travaux dans la rivière des Français et depuis le Gouvernement nous a fait connaître ses intentions au sujet du canal Welland. Je désirerais savoir à quoi sera employé ce crédit?

M. l'ORATEUR: J'ai entendu poser cette question deux fois. Il y a un règlement qui défend de revenir sur le même sujet. Quand un ministre a une fois donné sa réponse, il est irrégulier de l'interroger de nouveau.

M. DEVLIN: J'accepte votre décision, monsieur l'Orateur. J'ignorais que le ministre des Travaux publics eût fait con-